



La MPT-MJC Jean Vilar d'Igny recherche

Un·e animateur·trice « atelier dessin-arts plastiques enfants et ados »

Contexte : La MPT-MJC Jean Vilar d'Igny est une association Loi 1901 à but non lucratif. Elle agit principalement sur la ville d'Igny, dans l'Essonne. Elle s'appuie sur les principes et les valeurs de l'éducation populaire et de l'animation sociale locale. Elle est agréée Espace de Vie Sociale par la Caf de l'Essonne depuis 2019.

L'association accueille tous les publics, sans discrimination.

Elle propose une action jeunesse importante et développe des actions pour les familles.

Elle gère un équipement qui comprend notamment des salles d'activités, une salle de spectacle, deux ateliers destinés à la céramique et un studio de répétition.

Elle propose également des actions en hors-les-murs.

La MPT-MJC Jean Vilar propose une programmation musicale et théâtre tout public.

Elle s'appuie sur un engagement bénévole important.

La MPT-MJC Jean Vilar propose également un panel d'activités artistiques, de loisirs, sportives et culturelles. Ces activités sont animées par des animateurs professionnels ou bénévoles.

Activités : Sous la responsabilité du directeur, en coopération avec l'équipe d'animation permanente et les élus bénévoles du conseil d'administration, l'animateur·trice dessin-arts plastiques enfants et ados aura notamment pour missions :

- l'animation d'ateliers dessin-arts plastiques à destination des adhérents participant à l'activité
- l'accompagnement des participants dans la pratique régulière du dessin et de techniques variées, en associant aspects techniques et artistiques
- la responsabilité pédagogique de l'animation des ateliers, en accord avec les directives pédagogiques générales de l'association
- l'organisation logistique, l'accueil des participants et le suivi de leurs présences-absences
- l'information régulière au directeur du suivi de l'activité et de tout élément important concernant l'activité et les participants
- la veille au bien-être et à la sécurité des participants

Compétences requises : L'animateur·trice sera notamment en capacité de :

- accompagner chaque participant à son rythme et adapter les consignes
- proposer des modalités de création, des techniques, des supports divers
- appuyer sa pratique sur une rigueur importante et un suivi hebdomadaire des participants
- créer une dynamique entraînant permettant la créativité et l'épanouissement des participants
- être ponctuel·le et veiller aux bonnes modalités d'organisation des ateliers
- communiquer sur les autres activités et événements de la MPT-MJC

Polyvalence : L'animateur·trice pourra être amené·e à participer, avec d'autres salarié·e·s et des bénévoles, à des projets et événements collectifs tels que :

- des stages inter-activités, des expositions partagées...
- la fête de la MJC, le forum des associations, l'assemblée générale...
- l'organisation de sorties culturelles

Formation et expérience : L'animateur·trice est riche d'un parcours professionnel et/ou d'une formation supérieure dans le domaine du dessin, des arts plastiques.

Une expérience d'au moins 1 an dans des fonctions d'animation d'ateliers dessin-arts plastiques à destination d'enfants et d'ados est fortement souhaitée.

Une première expérience professionnelle ou bénévole dans le milieu associatif sera très appréciée.

Statut et conditions : Le poste d'animateur·trice est un CDI non-cadre d'animateur technicien à temps partiel. Il est basé à la MPT-MJC, rue de Crewkerne à Igny.

La convention collective de référence est celle de l'animation (Eclat). Le poste est valorisé à un coefficient de 257 points. La reconstitution de carrière est réalisée pour toute expérience d'un an au moins sur un poste similaire dans le secteur de l'animation et/ou de l'ESS et/ou des collectivités locales.

L'animateur·trice aura pour responsabilité jusqu'à trois ateliers d'1h30 le mercredi, sur les périodes scolaires. Les horaires des ateliers sont : 14h30-16h00 et 16h30-18h00 (pour les 6-10 ans) ; 18h00-19h30 (pour les 11-17 ans).

Des heures de préparation sont également nécessaires à l'organisation et au suivi de ces ateliers.

Le nombre d'ateliers dépendra, à chaque rentrée, du nombre d'inscrits à l'activité.

Le salaire est lissé sur 12 mois.

Pour candidater : Le·La candidat·e enverra par mail un C.V. et une lettre de motivation à l'attention du directeur de la MPT-MJC Jean Vilar, Yann Morvan, sur direction@mjc-igny.org (demander un accusé de réception).